



Mairie de COURTONNE-LA-MEURDRAC



Procès-Verbal de la réunion du conseil municipal du 05 décembre 2025

Ouverture du conseil municipal à 20h45

Etaient Présents :

BOISNARD Eric, Maire
BRAEM Hubert, conseiller municipal
ERNAULT Jean-Charles, adjoint au maire
GATINET Thierry, conseiller municipal
LECREUX Dorothee, conseillère municipale
LEROY Nathalie, conseillère municipale
MAILLET Nadine, adjointe au maire
MATAGNE Fanny, conseillère municipale
REBOUX Patricia, conseillère municipale (arrivée à 21h30)
SANSON Didier, adjoint au maire
SIROT Claire, conseillère municipale,
THEBAULT Nadine, conseillère municipale

Absents excusés : LEBORGNE Yannick (donnant pouvoir à M Ernault), RUAUX Eric (donnant pouvoir à Mme Maillet), PRIGENT Stéphanie, REBOUX Patricia (arrivée à 21h30).

Monsieur Jean-Charles Ernault est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le maire demande aux conseillers municipaux d'ajouter une délibération pour le renouvellement de la convention pour le dispositif « cantine à 1€ » : le conseil municipal accepte d'ajouter ce point à l'unanimité.

Point n° 1 approbation des comptes rendus du 03/10/2025

Point n°2 Compte rendu et actions du maire

Travaux Voiries :

Chemins communaux : les coussins berlinois ont été installés au chemin des bois de Lisieux.

Traversée de bourg du village : La signalisation verticale va être installée semaine 50. La signalisation horizontale se fera à la rentrée 2026. Des dents de requins vont être dessinées sur les ralentisseurs.

Pour la signalisation de sécurisation, notamment la sortie de l'école, monsieur le maire demande aux conseillers municipaux de choisir un panneau parmi une présentation.

Travaux point sur les subventions :

Un retour sur les décisions de notifications concernant des subventions demandées :

Amendes de Polices pour les voiries : 37 929€, cela passe la participation de la commune à 31 6474.58€ de fonds propres.

Fonds verts pour l'isolation du bâtiment scolaire : 36 439.67€ cela passe la participation de la commune à 24 423.68€ de fonds propres.

Bureau n°2 au 900 route de Courtonne : toujours pas de demande pour le moment. Il est proposé de mettre une affiche « à louer » devant les fenêtres du bureau coté rue.

Points sur les investissements non prévus :

Chaque-eaux des vestiaires, de la cantine et de la garderie ont dû être changés, ainsi que le lave-linge de l'école.

Point n°3 : Ecole Thierry Le Cordier

Nadine Maillet annonce le nom des représentants du conseil d'école :

Titulaires : Adeline Michel, Adrien Manceau, Hélène Cabariste

suppléants : madame Andrée, Monsieur Zamparo, madame Germain.

Ajout du point annoncé en début de séance :

DEL 49-2025- Ecole Tarification de la cantine scolaire-Révision des tarifs, Bonus Egalim et Renouvellement de la convention

Vu la délibération 34-2022 du 2 décembre 2022, instaurant la tarification sociale à compter du 01 janvier 2023,

Vu la délibération 09-2025 du 4 avril 2025, approuvant la tarification sociale pour l'année scolaire 2025-2026 soit du 01 septembre 2025 au 31 août 2026,

-ADOpte la nouvelle tarification mise en place à compter du 1 septembre 2025 par délibération 09-2025 du 4 avril 2025,

-S'ENGAGE à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la loi EGalim,

-VALIDE les termes de l'avenant n°1 à la convention triennale du dispositif tarification sociale des cantines scolaires permettant de bénéficier d'une bonification de 1€ qui s'ajoute à l'aide financière de 3€ par repas servi au tarif de 1€,

-AUTORISE monsieur le maire à signer la convention et l'ensemble des actes afférents à la bonne exécution de la présente

Point n°4 : DEL 45-2025-Exonérations et réductions de certains loyers communaux durant les travaux du centre bourg

Ceci exposé, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

-Décide d'exonérer le loyer des commerces suivants :

- « L'Essoméric » situé au 70 rue de la Mairie géré par la société « Rien que nous 3 »,
- « Au salon d'Amélie » situé au 837 route de Courtonne, géré par madame Lefrançois Amélie,

-Dit que cette exonération sera appliquée sur le mois de décembre 2025 et janvier 2026,

-Décide de faire une réduction de 50% du loyer décembre 2025 et janvier 2026 du bureau de madame LE SAOUT MADELAINE Martine situé au 900 route de Courtonne

-Dit que leurs charges mensuelles et/ou annuelles durant ces 2 mois seront maintenues.

Arrivée de madame Reboux Patricia à 21h30.

Point n°5 et n°6 : DEL 46-2025- DM 10-Exonération des loyers communaux

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Subv.fonct.autres personnes droit privé			65748(65)	1 182,51
Autres	65888(65)	1 182,51		
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		1 182,51		1 182,51

DEL 47-2025- DM 11 Investissements

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : ISOLATION BATIMENT HAUT ECOLE				21 000,00
Bâtiments publics			2131(21)	21 000,00
OP : ECOLE				1 000,00
Agencements et aménagements de terrains			212(21)	1 000,00
OP : REFECTION VOIRIES		22 900,00		
Réseaux de voirie	2151(21)	22 900,00		
OP : SALLE DES FETES				900,00
Matériel de bureau et mobilier			2184(21) 2201	900,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		22 900,00		22 900,00

DEL 48-2025- DM 12 Cimetière extension

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement			023(023)	20 000,00
Fournitures de voirie	60633(011)	16 000,00		
Locations	613(011)	4 000,00		
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		20 000,00		20 000,00
OP : CIMETIERE				20 000,00
Cimetières			2116(21)	20 000,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		0,00		20 000,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				20 000,00
Virement de la section de fonctionnement			021(021)	20 000,00
RECETTES - INVESTISSEMENT		0,00		20 000,00

Point n°7 : Urbanisme**RAS****Point n°8 : compte rendu dossier Communauté d'agglomération Lisieux Normandie**

Ouverture du parc Aquad'auge le 15 décembre 2025. Inauguration le 11/12 à 10h.

Point n°9 : Questions et informations diverses

-Mme Lecreux demande si un panneau d'information peut être installer à l'intersection du chemin des Bois de Lisieux et le chemin de la Boullaye car des sacs de déchets sont déposés régulièrement. Réponse de monsieur le Maire : il est rappelé que durant les travaux de voiries, et suite à une réunion d'information du service environnement sur la révision de la collecte des déchets Véolia ne passera plus dans certains chemins communaux par conséquent il a été demandé à la commune de revoir des points de collecte et notamment celle du chemin des Bois de Lisieux. Le porte à porte ne se fera plus et les containers seront déplacés à impasse de la Boullaye. Une demande d'informations va être sollicitée au service environnement de la communauté d'agglomération Lisieux Normandie.

-M Ernault demande si une date peut être fixer pour nettoyer l'atelier municipal avec les conseillers municipaux qui le souhaitent. Le samedi 24 janvier 2026 est fixé. 9 conseillers seront présents.

Fin de la séance à 22h

Jean-Charles Ernault
Secrétaire de séance

Eric Boisnard,
Maire de Courtonne-la-Meurdrac


